

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE SPÉCIALE DU 1^{er} JUIN 2018

Session spéciale du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue le 1^{er} juin 2018 à 9 heures au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

Absences

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5

Est également présent, monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Puits municipal chemin Gendron, offre d'achat d'une propriété.**
- 5) **Période de questions.**
- 6) **Séance close.**

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2018-06-6499

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance spéciale du 1^{er} juin 2018 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Période de questions.

Aucune.

4) Puits municipal chemin Gendron, offre d'achat d'une propriété.

Résolution 2018-06-6500

CONSIDÉRANT le projet du développement domiciliaire sur le chemin Gendron, secteur Johnville;

CONSIDÉRANT qu'un puits doit être aménagé pour l'alimentation en eau potable de ce nouveau développement domiciliaire;

CONSIDÉRANT qu'une étude démontre qu'un puits a été localisé sur la propriété de David et Nancy Dytynyshyn située au 190 chemin Gendron;

CONSIDÉRANT que pour avoir accès à ce puits, une servitude devra être enregistrée;

CONSIDÉRANT que la propriété de David et Nancy Dytynyshyn vient d'être mise en vente;

CONSIDÉRANT qu'il serait avantageux que la municipalité achète cette propriété et ainsi éviter des compensations aux futurs propriétaires;

CONSIDÉRANT que cette propriété pourrait être remise en vente si le projet d'alimentation en eau potable en provenance du Parc écoforestier se concrétise;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton offre à David et Nancy Dytynyshyn d'acheter leur propriété au coût de 210 000 \$;

QUE si l'offre est acceptée, la mairesse, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général / secrétaire-trésorier soient autorisés à signer tout document relatif à cette vente;

QUE le montant de cet achat soit pris à même le fonds accumulé de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Période de questions.

Aucune.

6) Levée de la séance spéciale.

Résolution 2018-06-6501

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 9h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvie Lapointe
Mairesse

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier